

Le lundi 17 octobre 2022

par courriel : minister.educ@ontario.ca

À : L'Honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
Ministère de l'Éducation
5ème étage
438, ave. University
Toronto (Ontario) M7A 2A5

Monsieur le Ministre :

Objet : Demande urgente d'octroi de fonds pour une école élémentaire francophone publique dans le secteur Quarry Lands à Toronto

Nous représentons la Coalition PESQ, un organisme qui œuvre pour garantir aux élèves francophones dans l'est de Toronto une instruction équivalente à celle des élèves anglophones de la région.

Nous vous écrivons pour vous aviser qu'il est nécessaire et urgent d'octroyer du financement au Conseil scolaire Viamonde (**Viamonde**) pour l'achat d'un terrain dans le secteur Quarry Lands à Toronto, visant la construction d'une école élémentaire francophone publique (maternelle à 6ème année). D'après nos informations, Viamonde a placé comme prioritaire dans ses demandes de financement auprès du ministère de l'Éducation l'achat d'un terrain dans ce secteur, pour permettre la construction d'une nouvelle école élémentaire francophone publique.

Présentement, les titulaires du droit sous l'article 23 de la *Charte* dans les environs du secteur Quarry Lands (ainsi que plusieurs autres titulaires du droit dans l'est de Toronto) n'ont pas d'accès à une école élémentaire publique francophone équivalente aux écoles anglophones publiques coïncidentes. Cela porte atteinte à leurs droits sous l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Chose rare, un terrain approprié est présentement disponible dans le secteur Quarry Lands et l'établissement d'une école élémentaire sur ce site viendrait résoudre l'enfreinte dans un délai utile. Toutefois, sans l'achat de ce terrain, l'enfreinte perdurera.

Nous vous demandons également de nous accorder une rencontre au mois de novembre pour discuter des enjeux critiques pour la communauté francophone dans l'est de Toronto et vous consulter sur les démarches à prendre pour résoudre l'enfreinte.

Le besoin urgent pour une nouvelle école élémentaire francophone dans le secteur Quarry Lands

Il y a quatre écoles élémentaires francophones publiques dans l'est de Toronto : La Mosaïque, Jeanne-Lajoie, Alexandre-Dumas, et Laure-Rièse (ensemble, **les écoles élémentaires francophones publiques dans l'est de Toronto**). Ces écoles confrontent présentement d'importants défis. L'école La Mosaïque a une capacité de 567 élèves. Depuis sa création en 2008-2009, l'école a connu une croissance fulgurante, passant de 186 élèves à 541 élèves en septembre 2019. Les conséquences de la COVID-19 ont réduit le nombre d'élèves à cette école sous 500 en 2020-2021 et 2021-2022. Toutefois, ce nombre est remonté à 510 élèves en septembre 2022. Il est prévu que sa capacité maximale sera bientôt atteinte.

D'ailleurs, l'école La Mosaïque ne peut pas se permettre d'atteindre sa capacité maximale. En effet, la croissance des effectifs de La Mosaïque a déjà mené l'école à perdre sa salle de musique et tous ses espaces polyvalents. Certains bureaux d'enseignants se trouvent maintenant dans des espaces de rangement. L'école n'a pas assez de toilettes. Tout cela réduit l'expérience éducative des élèves comparé aux élèves dans les écoles de langue anglaise coïncidentes. De plus, son petit terrain extérieur ne permet pas l'installation de portatives pour alléger la population dans le bâtiment principal. À chaque année, il est donc nécessaire à Viamonde de réévaluer les admissions dans l'école pour éviter d'ajouter trop d'élèves. S'ils veulent continuer à étudier dans une école publique francophone, les élèves qui ne sont pas acceptés à La Mosaïque doivent effectuer de plus longs trajets en autobus pour fréquenter une école plus loin de chez eux. Tout récemment, par exemple, un parent a dû retirer son enfant de La Mosaïque pour l'envoyer à l'école Jeanne-Lajoie parce qu'il n'y avait pas de place pour que son plus jeune enfant puisse également fréquenter La Mosaïque. L'achalandage de la Mosaïque a également pour conséquence le retrait de certaines familles des écoles francophones, qui préfèrent envoyer leurs enfants à des écoles anglophones moins achalandées et plus près de chez eux.

Le petit terrain de La Mosaïque crée également un problème en soit, puisqu'il comporte très peu d'espace vert et se compare mal aux terrains extérieurs des écoles élémentaires anglophones publiques du quartier, qui ont beaucoup d'espaces verts et des terrains sportifs. Le manque d'espace vert/extérieur rend également impossible la formation d'équipe piste et pelouse. Une nouvelle école élémentaire dans le secteur Quarry Lands réduirait la densité de La Mosaïque tout en fournissant aux élèves dans le secteur Quarry Lands une école élémentaire avec des espaces verts dans leur quartier.

À l'école Jeanne-Lajoie, la capacité maximale est de 381 élèves. L'école opère au-delà de sa capacité depuis de nombreuses années (à l'exception de cette année où il y a présentement 372 élèves). Cela a forcé l'école à ajouter de nombreuses portatives sur son site (il y en a présentement 5) qui réduisent l'espace utilisable sur le terrain de jeux de l'école. Jeanne-Lajoie a également une zone de fréquentation énorme, s'étendant de l'intersection Yonge/autoroute 401 jusqu'au Scarborough Crescent Park (14,4km à vol d'oiseau). Cette vaste zone de fréquentation exige de trop longs trajets d'autobus parmi la population étudiante de Jeanne-Lajoie, empêche les parents d'assurer une présence à l'école (par exemple pour déposer et récupérer leurs enfants à l'école ou à la garderie), et empêche les enfants de participer aux activités parascolaires après l'école. Une nouvelle école élémentaire dans le secteur Quarry Lands fournirait à plusieurs parents de Jeanne-Lajoie une école à proximité de leur maison et réduirait la densité de l'école Jeanne-Lajoie pour permettre un meilleur usage de sa cour d'école.

Les écoles Laure-Rièse et Alexandre-Dumas ont des capacités maximales de 334 et 305 élèves. Ces écoles n'atteignent pas leurs capacités maximales mais sont en croissance rapide, malgré la perte de plusieurs

élèves durant la COVID-19. Leurs zones de fréquentation sont énormes : Laure-Rièse s'étend du Scarborough Crescent Park (à 13km de l'école Laure-Rièse) jusqu'à l'intersection autoroute 407/York Durham Line (21,4km à vol d'oiseau); et Alexandre-Dumas s'étend de Sylvan Park jusqu'à l'intersection Steele/Scarborough Pickering Townline (14,2km à vol d'oiseau). Cette vaste zone de fréquentation exige de trop longs trajets d'autobus parmi les populations étudiantes de Laure-Rièse et Alexandre-Dumas, empêche les parents de ces écoles d'assurer une présence dans les écoles (notamment pour déposer et récupérer leurs enfants à l'école ou à la garderie), et empêche les enfants de participer aux activités parascolaires après l'école. Une nouvelle école élémentaire dans le secteur Quarry Lands fournirait à plusieurs parents de Laure-Rièse et Alexandre-Dumas une école à proximité de leur maison.

Les défis dans les écoles francophones dans l'est de Toronto mènent certains parents (particulièrement dans le secteur Quarry Lands) à ne pas inscrire leurs enfants dans les écoles élémentaires de langue française (ou à les retirer). Plusieurs parents ont d'ailleurs pris cette décision lors de la période de COVID-19, lorsqu'ils se sont rendu compte des avantages d'envoyer leurs enfants à une école de leur quartier. Le problème de rétention est urgent. La vigueur et la survie de la langue et de la culture de la minorité francophone dans l'est de Toronto en dépend.

La disponibilité d'un terrain dans le secteur Quarry Lands

Nous savons que le Conseil scolaire Viamonde a fait du financement d'une nouvelle école élémentaire dans l'est de Toronto sa priorité depuis plusieurs années dans ses soumissions de projet d'immobilisations au ministère de l'Éducation. Le Conseil scolaire Viamonde a d'ailleurs identifié un terrain pour l'établissement de cette école élémentaire. Le développeur du secteur est intéressé à vendre le terrain au Conseil pour y construire une école, mais le temps presse pour qu'une convention d'achat et de vente puisse être signée, sans quoi le développeur indique que le terrain servira à d'autres fins. La communauté du secteur Quarry Lands (qui est de majorité anglophone) appui également le projet d'une école élémentaire de langue française. Il est à noter qu'il y a une pénurie de terrains disponibles dans la collectivité Est de la ville et que de telles occasions d'achat sont rares. Le terrain Quarry Lands est de trois acres, ce qui permettrait éventuellement à Viamonde d'agrandir l'école, possibilité rare dans la région puisque les autres terrains de Viamonde dans la région sont beaucoup plus petits.

L'enfreinte aux droits sous l'article 23 de la Charte des parents francophones dans l'est de Toronto

Les écoles élémentaires francophones publiques dans l'est de Toronto ne sont pas présentement suffisantes pour rencontrer les obligations du gouvernement provincial en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Vous avez l'obligation constitutionnelle de nous fournir des établissements d'enseignement de qualité équivalente à ceux de la majorité, pour contrer l'assimilation qui se produit dans notre communauté. Présentement, nos établissements trop loin, surpeuplés, et munis d'infrastructures insuffisantes se comparent mal aux belles écoles élémentaires de quartier de la communauté anglophone dans la région.

Si aucun problème additionnel ne se manifeste, l'achat du terrain en question permettrait tout probablement l'établissement d'une nouvelle école élémentaire dans le secteur Quarry Lands dans les prochaines cinq années. Par ce temps, la situation dans les écoles élémentaires francophones publiques de l'est de Toronto sera devenue encore plus critique. Comme l'a énoncé la Cour suprême du Canada

dans l'arrêt Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c Colombie-Britannique, 2020 CSC 13, une réparation à une infraction sous l'art. 23 doit être fournie « dans un délai utile. ...[I]l est essentiel de veiller à mettre en œuvre avec vigilance les droits reconnus par l'art. 23 et de remédier à temps aux violations » (au par. 142). Le refus du ministère d'agir immédiatement démontrerait un manque de prévoyance et de vigilance; et causerait un préjudice important et irréparable à la communauté francophone et aux titulaires du droit dans l'est de Toronto.

Nous vous prévenons qu'il est essentiel d'annoncer immédiatement l'octroi de financement pour ce projet. Sans ce financement et la provision d'une nouvelle école élémentaire francophone publique dans l'est de Toronto, l'assimilation des titulaires du droit continuera, contrairement aux prescriptions de l'article 23. Il est également nécessaire de nous rencontrer pour consulter ensemble sur les prochaines démarches à suivre.

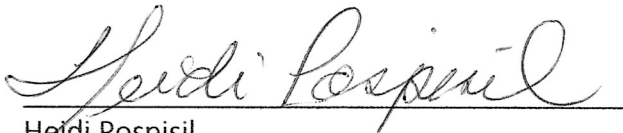
Dans l'espoir d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Anna-Karyna Ruszkowski

18 Octobre 2022

Date



Heidi Pospisil

18 octobre 2022

Date



Michelle Miller-Guillot

18 octobre 2022

Date

c.c.

Michel Laverdière, Directeur du Conseil scolaire Viamonde
Les conseillers scolaires du Conseil scolaire Viamonde